



ENGAGEMENTS NATIONAUX DU SÉNÉGAL POUR LES PROGRAMMES D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Comment les partenaires planifient d'appuyer les engagements du gouvernement

INTRODUCTION

Le Sénégal fait partie des tout premiers pays à s'engager auprès de la Coalition mondiale pour l'Alimentation scolaire en juillet 2021.

Les engagements nationaux du Sénégal qui ont été signés en octobre 2023, traduisent la volonté du gouvernement à promouvoir l'alimentation scolaire basée sur la production locale et à soutenir sa mise à l'échelle sur l'ensemble du territoire national. Cette volonté est conforme aux engagements internationaux pris par le Sénégal par rapport à l'agenda 2030 de l'éducation et l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Afin

d'accompagner le gouvernement dans l'atteinte de ses

Objectifs, les partenaires se sont engagés à joindre leurs efforts et à travailler dans une approche intégrée et multi sectorielle avec les structures nationales et décentralisées de l'état ainsi que les acteurs locaux.

L'objectif de ce document est de présenter l'offre de services des différents partenaires ; agences des Nations Unies, Institutions Financières Internationales, donateurs, organisations de la société civile, etc. au gouvernement, pour appuyer l'opérationnalisation et la mise en œuvre de leurs engagements nationaux

Août 2024

A. CONTEXTE ACTUEL DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE AU SÉNÉGAL

1. Cadre politique

Au Sénégal, l'alimentation scolaire est un élément important de la stratégie d'élargissement de l'accès et de l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages et contribue également au relèvement du statut nutritionnel et de la santé des élèves. Les repas scolaires sont importants, car ils se situent à l'intersection de quatre secteurs prioritaires du développement social et économique (l'Éducation, la Santé, l'Agriculture et la Protection Sociale). Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence de l'Éducation et de la Formation (PAQUET 2018-2030) souligne l'importance de l'alimentation scolaire comme facteur de qualité pour le système éducatif. Par ailleurs, l'alimentation scolaire est intégrée dans la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS 2016-2035) comme un moyen d'aider les familles vulnérables à maintenir leurs enfants à l'école et contribue aux objectifs du Plan Multisectoriel de Développement de la Nutrition (2016-2025) ainsi qu'à la Stratégie Nationale sur la Sécurité Alimentaire et la Résilience (SNSAR 2015-2035).

Le Sénégal dispose d'un Document de politique de cantines scolaires datant de 2011. Cependant, pour mieux répondre aux besoins actuels et renforcer l'efficacité des programmes de cantines scolaires, une révision de ce document et l'élaboration d'une loi sur l'alimentation scolaire sont nécessaires.

2. Cadre de financement

Le Budget du Ministère de l'Éducation nationale (MEN) pour l'alimentation scolaire est en baisse constante (autour de 1,3 milliard de FCFA par an) depuis une dizaine d'années. Dans le cycle élémentaire, l'intervention du MEN a été arrêtée depuis près de 5 ans, le financement de l'alimentation est assurée essentiellement par les partenaires qui éprouvent de plus en plus de difficultés à couvrir les besoins planifiés.

Avec l'appui du PAM, le MEN s'est engagé dans la mise en place d'un Programme national de Cantines Scolaires (PNCS), qui prévoit une couverture graduelle (sur une phase initiale de 5 ans) de l'ensemble des écoles élémentaires rurales et péri urbaines (65% des écoles élémentaires publiques) avec certains établissements du moyen/secondaire, du préscolaire et daaras.

3. Cadre institutionnel/engagements et coordination

Le Gouvernement a démontré son engagement en faveur de l'alimentation scolaire en mettant en place depuis 2006, une ligne budgétaire de 500 millions de FCFA (relevée à 1,2 milliards en 2008) et en créant la Division des Cantines scolaires/DCaS au Ministère de l'Éducation nationale (MEN), en 2009. Celle-ci s'appuie, au niveau déconcentré, sur des chargés de cantines dans les Inspections d'Académie (IA) et Inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF).

Le MEN a mis en place (décembre 2021) un Groupe Multisectoriel pour l'Alimentation et la Nutrition à l'École (GMSANE) pour une bonne coordination et une meilleure synergie d'actions entre les tous acteurs impliqués dans l'alimentation scolaire au Sénégal. Le MEN et les partenaires sont en train de travailler pour l'opérationnalisation de ce cadre de coordination et de concertation.

4. Conception et couverture du programme

Le paquet d'activité consiste principalement à la mise en œuvre des cantines scolaires à travers deux modalités : les transferts de cash aux Comité de gestion des écoles (CGE) ou la livraison de vivres direct aux CGS. En plus de cela, des activités de renforcement de capacité notamment dans le cadre de la gestion du cash et du suivi des cantines scolaires sont également exécutées.

Les membres du CGE bénéficient d'activités complémentaires, en synergie avec d'autres initiatives pour optimiser les résultats.

- Nutrition : Éducation nutritionnelle, hygiène et assainissement, mode de préparation du riz enrichi, des repas pour les cuisinières et membres du CGE.
- Genre : Adoption des meilleures pratiques et d'activités sensibles au genre permet au PAM et à ses partenaires de sensibiliser sur l'importance de la fréquentation scolaire des garçons et des filles.
- Environnement : Techniques de cuisson respectueuses de l'environnement à travers la distribution de foyers améliorés à bois et de réchauds à gaz ou biodigesteur.
- Cantines modèles : Mise en place d'un paquet intégré de services : champs communautaires, jardins scolaires, plantation d'arbres fruitiers, aviculture pour renforcer l'approche HGSF.

La couverture du programme de l'alimentation scolaire au cycle élémentaire reste faible, sur les 1,8 millions d'enfants éligibles au programme de cantine scolaire, on estime que seulement 17% reçoivent un repas scolaire.

5. Génération d'évidence et de données

Le défi de la gestion en temps réel des données du programme d'alimentation scolaire au Sénégal est une problématique importante qui nécessite des solutions

innovantes. La création d'une base de données en ligne par le ministère de l'Éducation Nationale (MEN), avec le soutien de partenaires, constitue une avancée significative pour résoudre ce problème. La mise en place de cette base de données en ligne devrait considérablement améliorer la gestion et la supervision du programme d'alimentation scolaire au Sénégal, en permettant une réactivité accrue et une meilleure prise de décision basée sur des données précises et actuelles

B. LES ENGAGEMENTS DU SÉNÉGAL POUR LE PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Pilier d'engagement	Engagement
1. Cadre politique	<ul style="list-style-type: none"> ► Engagement 1 : Renforcer le cadre juridique à travers l'adoption d'une loi sur l'alimentation scolaire basée sur la production locale, d'ici la fin de l'année 2024 ► Engagement 2 : Finaliser la révision de la politique de l'alimentation scolaire et l'élaborer un plan stratégique pour l'opérationnaliser, d'ici décembre 2024
2. Cadre de financement	<ul style="list-style-type: none"> ► Engagement 1 : Lancer, durant le 1er semestre de l'année scolaire en 2023-2024, le Programme national de Cantines Scolaires (PNCS), pour une phase initiale de 5 ans à l'issue de laquelle plus de 1,4 million d'enfants (plus de 7,000 écoles élémentaires) seront touchés dans les 14 régions du pays.
3. Cadre institutionnel/ engagements de coordination	<ul style="list-style-type: none"> ► Engagement 1 : Opérationnaliser le Groupe Multisectoriel pour l'Alimentation et la Nutrition à l'École (GMSANE) mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale pour assurer une bonne coordination et une meilleure synergie d'actions entre les tous acteurs impliqués dans les activités de l'alimentation scolaire, d'ici janvier 2024.
4. Engagements relatifs à la conception et à la couverture du programme	<ul style="list-style-type: none"> ► Engagement 1 : Etendre la couverture nationale du programme de cantines scolaires à l'ensemble des écoles élémentaires rurales et péri urbaines, de 12% (actuellement) à 65% des écoles élémentaires publiques du pays, en priorisant les écoles rurales et celles situées en zone péri urbaine défavorisée, par l'augmentation progressive de la part des ressources nationales mobilisées par l'Etat ; les collectivités territoriales, et les communautés dans le financement global des repas scolaires, d'ici fin 2028. ► Engagement 2 : Appliquer les normes et harmoniser le panier de tous les acteurs en se basant sur les besoins nutritifs des élèves et les produits locaux disponible dans les différentes zones, d'ici décembre 2024. ► Engagement 3 : Appuyer les petits producteurs à se structurer en organisations de producteurs (OP), et faciliter leurs accès aux opportunités de marché offertes par l'alimentation scolaire à travers l'approvisionnement des écoles en produits locaux, d'ici décembre 2024.
5. Génération d'évidence et de données	<ul style="list-style-type: none"> ► Engagement 1 : Renforcer la gestion et le système de suivi des cantines scolaires à travers l'opérationnalisation de la base de données en ligne dénommé « système de suivi de l'alimentation scolaire au Sénégal (SASSE) », d'ici mars 2024

C. COMMENT LES PARTENAIRES PLANIFIENT D'APPUYER LES ENGAGEMENTS NATIONAUX DU SÉNÉGAL POUR L'ALIMENTATION SCOLAIRE

Pilier d'engagement	Engagements	Support souhaité	Partenaires
1. Cadre politique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement 1 : Renforcer le cadre juridique à travers l'adoption d'une loi sur l'alimentation scolaire basée sur la production locale, d'ici la fin de l'année 2024 ▶ Engagement 2 : Finaliser la révision de la politique de l'alimentation scolaire et l'élaborer un plan stratégique pour l'opérationnaliser, d'ici décembre 2024 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Révision du document de politique national ▶ Poursuite du processus d'élaboration de la loi sur l'alimentation scolaire ▶ Diffusion des résultats de l'étude sur l'état des lieux des politiques, institutions, réformes, lois favorables à l'AS ▶ Accompagner le ministère pour la finalisation de la politique de l'alimentation scolaire et du plan stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ PAM, CPI, GRDR, CARITAS Banque Mondiale, FAO, UNICEF, COCODEV, etc.
2. Financement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement 1 : Lancer, durant le 1er semestre de l'année scolaire en 2023-2024, le Programme national de Cantines Scolaires (PNCS), pour une phase initiale de 5 ans à l'issue de laquelle plus de 1,4 million d'enfants (plus de 7,000 écoles élémentaires) seront touchés dans les 14 régions du pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuite du plaidoyer pour le lancement du PNCS et respect des engagements de la Coalition mondiale sur les repas scolaires ▶ Mise en œuvre du projet Sukaabe Jangoo 2 dans 285 écoles des régions de Sédhiou et Kolda de 2022 à 2026 pour 80000 élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ PAM, CPI, GRDR, CARITAS, BID, COCODEV, etc.
3. Coordination Institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement 1 : Opérationnaliser le Groupe Multisectoriel pour l'Alimentation et la Nutrition à l'École (GMSANE) mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale pour assurer une bonne coordination et une meilleure synergie d'actions entre les tous acteurs impliqués dans les activités de l'alimentation scolaire, d'ici janvier 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuite du plaidoyer pour le lancement Poursuite de l'accompagnement conjointement avec les acteurs de la plateforme pour le fonctionnement du GMSANE ▶ Poursuivre avec les réunions périodiques de coordination du MEN avec les acteurs clés de l'alimentation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ PAM, CPI, GRDR, CARITAS, COCODEV, etc
4. Qualité de la conception des programmes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement 1 : Etendre la couverture nationale du programme de cantines scolaires à l'ensemble des écoles élémentaires rurales et péri urbaines, de 12% (actuellement) à 65% des écoles élémentaires publiques du pays, en priorisant les écoles rurales et celles situées en zone péri urbaine défavorisée, par l'augmentation progressive de la part des ressources nationales mobilisées par l'Etat ; les collectivités territoriales, et les communautés dans le financement global des repas scolaires, d'ici fin 2028. ▶ Engagement 2 : Appliquer les normes et harmoniser le panier de tous les acteurs en se basant sur les besoins nutritifs des élèves et les produits locaux disponible dans les différentes zones, d'ici décembre 2024. ▶ Engagement 3 : Appuyer les petits producteurs à se structurer en organisations de producteurs (OP), et faciliter leurs accès aux opportunités de marché offertes par l'alimentation scolaire à travers l'approvisionnement des écoles en produits locaux, d'ici décembre 2024 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuivre le plaidoyer pour le lancement du PNCS et respect des engagements de la Coalition mondiale sur les repas scolaires ▶ Elaboration de la stratégie nationale pour fournir une base d'orientation solide pour d'harmoniser l'intervention de tous les acteurs. ▶ Lancement du programme des cantines scolaires basée sur la production locale à partir de mai 2024 dans le département de Kolda 	

5. Génération de preuves et suivi des données

► **Engagement 1** : Renforcer la gestion et le système de suivi des cantines scolaires à travers l'opérationnalisation de la base de données en ligne dénommé « système de suivi de l'alimentation scolaire au Sénégal (SASSE) », d'ici mars 2024

- Opérationnalisation de la base des données online nationale SASSE (Système de Suivi de l'Alimentation Scolaire du Sénégal)
- Utilisation de la plateforme « School Connect » dans 30 écoles avant fin de l'année scolaire en cours

► PAM, CPI, GRDR, CARITAS , COCODEV, etc.

6. Paidoyer et partenariats

► **Engagement 1** : Paidoyer pour le lancement du PNCS et respect des engagements de la Coalition mondiale sur les repas scolaires

- Suivi de la requête du Gvt auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) est en cours
- Mobilisation des ressources auprès de la société privée

► PAM, CPI, GRDR, CARITAS , COCODEV, etc.